

# PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 10 mars à 20 H 30, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Frédéric BRUNETEAU, Maire.

Monsieur le Maire procède à l'appel des élus.

**Etaient présents** : Estelle LORET – Christine RATEAUD – Alain YONNET – Frédéric BRUNETEAU – Pascal BOBRIE – Fabienne RICHAUDEAU – Rodolphe BERTRAND – Sandra REGNIER et Aurélie ROY

**Etaient absents excusés** : Jolly THIBAUD (a donné procuration à Aurelie ROY) et Florentin PINEAUD (à donné procuration à Sandra REGNIER)

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Estelle LORET

## 1. **Approbation du procès-verbal du 11 janvier 2023**

**Sandra Regnier (SR) Conseillère Municipale** : Dans le procès-verbal, on parle d'aire sportive et de terrain de pétanque. Je n'ai pas entendu parler de terrain de pétanque. J'ai entendu parler de city Park. Deuxièmement, les « contre » ont été notés. Je ne suis pas contre du tout, ça m'est complètement égal. J'assume complètement mes choix, sauf qu'on n'a pas demandé de vote public. Ils n'ont donc pas à figurer.

**Frédéric Bruneteau (FB) Maire**: Vous n'avez pas demandé de vote public, c'est-à-dire ?

**SR** : Un vote public doit être demandé en début de conseil municipal, par un tiers ou un quart des élus présents. C'est à cette occasion que les noms doivent être notés.

**FB** : Tu veux dire qu'ils n'auraient pas dû figurer ?

**SR** : Oui.

**FB** : C'est une loi du 1er janvier, c'est nouveau. C'est pour ça qu'aujourd'hui les noms doivent paraître, puisque les votes généralement sont publics. Ce n'était pas une obligation jusqu'à présent que ce soit noté sur les PV.

**Fabienne Richaudeau (FR) Conseillère Municipale**: J'ai des choses à rajouter.

Sur le point n°2, il est effectivement noté que Mme Richaudeau s'interroge sur le choix du lieu de l'implantation du projet (terrain constructible). On peut même marquer que j'ai dit qu'avant même de se positionner sur le projet, ce serait bien d'être d'accord sur le lieu. Justement, il y a d'autres possibilités : le Bourg (acquisition récente du terrain du creux de la Forge), et puis la possibilité de réfléchir à la Grenouillette. J'ai dit aussi qu'implanter le city Park sur ce terrain nous priverait d'un terrain constructible, puisque nous en avons peu sur la commune (cf. PLU). Rodolphe Bertrand avait demandé à ce que les habitants soient informés, et qu'on ne pouvait pas faire ça sans les avoir prévenus. Je pense que c'est important que ce soit indiqué. Estelle m'a également posé une question en me disant « Fabienne, es-tu contre le projet ? ». J'avais répondu que je n'étais pas contre le projet, mais que l'emplacement m'interrogeait. On a voté à la suite tous les points relatifs au city Park. Le plan de financement n'a pas été présenté tel qu'il existe.

**FB** : C'est-à-dire ?

**FR** : Le plan de financement n'a pas été détaillé ni expliqué, comme c'est écrit dans le PV.

**FB** : Tu veux dire que rapport à ce qui est écrit dans le PV, cela n'a pas été présenté comme ça ?

**FR** : Oui.

**FB** : On fait une demande de subvention. On n'a pas l'obligation de mettre le plan de financement. Sabrina ?

**Sabrina Chollet (SC) secrétaire de mairie** : Dans une délibération, il faut mettre le plan de financement.

**SR** : Dans le PV, il est indiqué qu'il allait y avoir 80% de demande de subvention de faites, alors qu'on est à 75%.

**FB** : Nous notons que le plan de financement n'a pas été présenté comme indiqué dans le compte rendu. La demande n'est faite qu'à hauteur de 75%.

**FR** : Point n°10 : « Monsieur le Maire présente le projet de création d'une piste cyclable (...). Cette opération consiste à prendre en compte les aménagements suivants (...) ». Je ne me souviens pas que tout cela ait été détaillé. « M. Bertrand Rodolphe et Mme Fabienne Richaudeau s'interrogent sur la nécessité de ce projet alors qu'une voie secondaire pourrait être utilisée ». Il faudrait préciser que « cette route est désormais dédiée aux vélos, car elle est fermée à la circulation par arrêté municipal.

La route est désormais une voie verte qui est pour les deux roues. Il ne s'agit pas d'une voie secondaire, car elle est barrée. C'est la flow-vélo.

**20:44** : arrivée d'Aurélie **Roy (AR) 1ère adjointe**

**FR** : Il a aussi été remarqué que le coût (pas encore clairement établi) semblait démesuré par rapport au budget d'une commune comme la nôtre.

*Approbation du PV (après prise en compte des modifications demandées) à 11 voix.*

## **2 Aide exceptionnelle pour la Turquie et la Syrie**

**FB** : Vous avez entendu parler de cette catastrophe. Face à cette tragédie humaine causée par les séismes en Turquie et en Syrie, l'AMF exprime toute sa solidarité envers les populations touchées. Il est proposé aux collectivités de participer, à leur niveau, notamment par le versement d'une subvention.

Pour rappel, on a donné 150 euros au début de la guerre en Ukraine. On propose d'attribuer le même montant pour la Turquie et la Syrie.

*Approbation à 11 voix.*

## **3 Adhésion « Les Maires pour la planète**

**Alain Yonnet (AY) 2ème Adjoint** : Adhésion de 25 euros. Association apolitique, créée en 2019 par certains maires, dont Alexandre Grenot et Paul-Roland Vincent, maire de Bourgneuf.

Cette association recense les formes pratiques environnementales.

Les communes adhérentes s'engagent à les faire connaître. Actuellement, il y a 100 adhérents (25% des communes de la Charente-Maritime).

Les domaines d'action sont variés : parfois, il y a des ateliers en ligne, ils organisent également des visites (visite du méthaniseur de Surgères, l'épicerie associative de la Jarrie-Audoin, tenue par des bénévoles).

Composition du bureau : Paul-Roland Vincent, président, Christelle Nau, vice-présidente, Alexandre Grenot (maire de Les Gonds), trésorier, Stéphane Villain, secrétaire. En adhérant à cette association, les communes bénéficient de visites, de webinaires et de documentation.

*Approbation à 11*

*voix.*

## **4 Convention avec la SPA**

**FB** : Comme tous les ans. Si on a des animaux errants sur la commune, la SPA peut venir les chercher. Deux options :

- un montant de 0,60 centime par habitant -> 187€80 (ils viennent chercher les animaux)
- 2. un montant de 0,55 centime par habitant -> 172€95. On avait pris l'option 1 l'année dernière.

**Rodolphe Bertrand (RB) Conseiller Municipal** : Est-ce qu'ils sont venus l'année dernière chercher des animaux ?

**FB** : Non il n'y en a pas eu, il aurait pu y en avoir. Concernant la chèvre, on a déposé une annonce sur un réseau national. On n'a pas eu de retour. Un éleveur, que je connais, l'a récupérée. Si toutefois le propriétaire se manifestait, nous la lui rendrions.

*Approbation à 11 voix.*

### **5 Adhésion au service remplacement du centre de gestion**

**SC** : Comme tous les trois ou quatre ans, le CDG nous demande si nous souhaitons adhérer au service de remplacement. Ce service nous permet de mettre à disposition du personnel polyvalent.

On peut faire appel à eux quand on a un surcroît d'activité. L'adhésion revient à la charge de la commune à hauteur de 5% de la rémunération de l'agent.

Si on ne fait pas appel à leurs services, l'adhésion est gratuite. En revanche elle devient payante dès lors qu'on fait appel à du personnel du centre de gestion.

On repartirait, avec cette adhésion, jusqu'à 2026.

*Approbation à 11 voix.*

### **6 Vote des taux**

**FB** : Depuis le début du mandat, on a un taux de 39,37% concernant la TFPB.

Concernant la TFPNB, le taux est de 44,77%. Je vous propose que nous les maintenions ainsi.

L'idée est de conserver les taux au même niveau.

La taxe d'habitation sur les résidences secondaires et les logements vacants, uniquement appliquée uniquement sur 2023, est de 10,67%.

*Approbation à 11 voix.*

### **7/ Subventions 2023**

**FB** : De la même manière, je vous propose qu'on reprenne les mêmes taux que l'an dernier.

Je ferai tout de même une remarque concernant le comité des fêtes du Mung. Pour FestiBiot, j'ai sollicité Catherine Cosnard pour lui proposer de participer. Je n'ai pas eu de retour de sa part. La solution que l'on proposait était de soutenir la municipalité dans l'ensemble des charges. Les bénéfices étaient partagés entre la municipalité et les associations. Je n'ai pas eu de retour.

Grossièrement, sans savoir exactement où l'on va, les bénéfices sont estimés à 1800€. Ce qui signifie 600€ chacun. Je me pose la question de savoir, lorsqu'une association ne se manifeste pas pour participer, si elle a besoin d'argent. Moi, dans le principe, cela ne me pose pas problème de leur donner 150€.

**FR** : Est-ce que cela veut dire, dans ta remarque, que c'est au conseil d'orienter le choix des animations du comité des fêtes ? Je ne pense pas que Catherine Cosnard ait été la seule à prendre la décision de ne pas participer.

**Pascal Bobrie (PB) Conseiller Municipal** : Nous avons voté. Nous n'avons pas souhaité participer.

**FR** : Il y a d'autres manifestations qui leur ramènent de l'argent.

**FB** : Tout à fait, je respecte leur choix. Qu'est-ce qui fait que le comité n'est pas motivé de participer à l'organisation ?

**PB** : C'est un choix, nous n'avons pas assez de bénévoles. Les gens ne sont pas d'accord. On a fait un vote.

**FR** : Il y a d'autres manifestations qui demandent de l'organisation. Il y a aussi la marche. Ce n'est pas un comité des fêtes qui ne fait rien.

**PB** : C'est ton choix de faire remarquer. Mais toute association a besoin d'argent. Nous avons voté, les gens ne sont pas intéressés.

**FB** : J'entends qu'il n'y a pas assez de bénévoles. Malgré tout je proposerai de faire un don de 150€ à cette association.

Ce n'était pas marqué dans le rapport que vous a remis la secrétaire, mais j'aurais souhaité aussi que l'association « Labelles et Cie » bénéficie d'une subvention de 50€. L'association fait des manifestations, certes pas sur la commune (sur Saint Savinien principalement), mais cela ne nous empêche pas d'y aller et d'y participer. L'association ne nous a pas sollicités.

Il y a également la pétanque, qui bénéficiait l'année dernière d'une subvention car les terrains sont sur la commune du Mung mais l'association est de Saint- Savinien (comme le tennis).

Nous avons ajouté l'année dernière le basket club de Port d'Envaux car nous avons trois enfants de la commune qui jouaient là-bas. Je crois que c'est encore le cas cette année.

Une réserve de 100€ sera prévue au budget de l'année 2023 afin de faire face à d'éventuelles demandes de subvention dans le courant de l'année.

*Approbation à 11 voix.*

### **8/ Engagement des dépenses d'investissement avant le vote du budget**

**SC** : Nous pouvons voter le budget cette année jusqu'au 15 avril sauf que depuis le 1er janvier, j'ai des dépenses d'investissement à payer : la facture du vidéoprojecteur et les panneaux de signalisation.

Tant que le budget n'est pas voté, ces factures, théoriquement, ne peuvent pas être payées. La réglementation autorise les collectivités à payer les dépenses d'investissement, avant le vote du budget, dans une certaine limite.

On prend les dépenses d'investissement qui ont été réalisées l'année dernière, auxquelles on retire les restes à réaliser et les emprunts. Cela nous donne un certain montant, que l'on divise par 4.

Ce quart représente pour 2023 la somme de 18.000€.

*Approbation à 11 voix.*

### **9/ Questions diverses**

#### **City Park :**

**FB** : Florentin a souhaité que ce point soit mis à l'ordre du jour. Je l'ai mis en questions diverses car il n'y a pas de décision à prendre. Plusieurs élus ont souhaité que la population soit informée du projet mais je n'y étais pas favorable, étant donné que cela faisait partie de notre programme.

Avant de démarrer notre mandat, nous avons une profession de foi. Cela a été remis en cause lors de la dernière séance. Fabienne, tu pensais que ce n'était pas écrit dans la profession de foi.

**FR** : Il n'y a pas marqué de « city Park » dans la profession de foi.

**RB** : Ce n'est pas marqué.

**FB** : Il y a marqué « zone de loisirs ». Si vous étiez de bonne foi, vous conviendriez que par « zone de loisirs » est entendu « city Park ».

**FR** : Très honnêtement, je ne l'ai jamais compris ainsi.

**RB** : Ça aurait pu être des jeux pour enfants.

**FB** : Effectivement, nous avons parlé de zone de loisirs, mais pour vous, nous n'avons pas parlé de city Park ?

**FR** : Nous n'avons jamais parlé de city Park.

**FB** : D'accord. Entendez-le comme vous voulez. Moi je pense que nous avons été suffisamment clairs. C'était prévu de faire un terrain de jeu fermé.

Nous n'allons pas nous éterniser là-dessus. Vous avez souhaité que l'on rencontre la population du lotissement des Salicaires, parce qu'ils habitent à proximité.

On peut considérer effectivement que ça puisse les impacter. Toutefois nous ne faisons pas une station d'épuration, ni une éolienne. C'est juste un terrain de jeu. C'est juste la vie, c'est juste pour des gamins.

Avec Aurélie, nous avons remis aux habitants de la commune une invitation. On en a profité pour leur demander leur avis. La plupart, nous les avons vus physiquement. Nous avons pu leur remettre en mains propres l'invitation. Avec certains, nous avons pu échanger par téléphone.

Nous avons vu 15 maisons sur les 20 actuellement. Sur les 15, 14 maisons (cela ne concernait pas forcément le couple, mais au moins une personne et non pas les enfants) nous ont dit « Oui c'est bien », « Oui c'est un beau projet ». Quand nous sommes ressortis, nous étions très contents de voir que finalement ce projet séduisait. Il avait toutes les raisons de séduire à mes yeux. Quatre jours plus tard, la réunion a lieu (le samedi matin). Je présente le projet : il y avait uniquement Alain et moi. J'ai vu qu'il y avait quelques réticences de 3 ou 4 personnes, notamment de la femme de Pascal. Je ne sais pas si toi, Pascal, tu faisais partie de ceux qui n'avaient pas compris qu'il s'agissait d'un city Park ?

**PB** : Ce n'était pas écrit explicitement sur la profession de foi.

**FB** : La femme de Pascal est allée voir, accompagnée d'autres personnes, les gens du lotissement pour les convaincre de ne pas accepter ce projet en leur disant « Ce n'est pas possible, il ne faut pas laisser passer ça ». Les gens parfois sont assez vulnérables, assez influençables. Ils ont changé leur fusil d'épaule.

A la réunion, les quelques « contre », d'après Madame Bobrie, étaient une dizaine de personnes ou de maisons. La semaine d'après, nous avons reçu une pétition qui concerne un certain nombre de foyers. Je ne me suis pas amusé à les compter.

**PB** : 19 familles sur 21.

**FB** : Il y a la majorité, je suis d'accord avec vous. Tout le monde a quasiment signé. Tout le monde a retourné sa veste. Je ne vois pas comment on peut dire « oui, très bien », puis ensuite dire « non, très bien »

Nous avons été très clairs lorsque nous sommes passés chez les gens. Nous leur avons bien dit qu'il s'agissait d'un city Park, d'un terrain multisports où nous pouvons faire plusieurs activités. Les personnes ont signé cette pétition. Je n'avais pas de retour à faire à la population car le conseil ne s'est pas réuni. Mais cela dit, je vais être très clair : ce projet, il va rester en place.

Je considère, Pascal, que ta femme a manipulé les gens. Je le perçois ainsi. J'ai vu des gens depuis, plusieurs.

**Florentin Pineaud (FP) Conseiller Municipal**: Combien de personnes as-tu revu ?

**FB** : Je n'ai pas comptabilisé. Je dirais, en étant juste, 5 ou 6 personnes. Elles m'ont dit « Oui, tu comprends, nous voulons garder la bonne ambiance dans le lotissement. On ne peut pas ne pas signer parce qu'on veut que ça se passe bien. Nous avons préféré signer ». Je suis un peu embêté.

**FR** : Pourquoi ces personnes ne sont pas allées voir celles qui ont initié la pétition, afin de retirer leur signature ?

**Christine Rateaud (CR) Conseillère Municipale**: Parce qu'en lotissement, les gens sont à proximité les uns des autres. Tu n'as pas envie de te fâcher avec tes voisins. J'ai eu la même version.

**FR** : Il faudra que les personnes se retirent de la pétition.

**CR** : Les personnes ne se retireront jamais de la pétition parce qu'elles ne veulent pas se fâcher avec les voisins. Elles ne veulent pas de problème.

**PB** : Du coup, nous avons manipulé les gens. Nous les avons forcés à signer.

**CR** : Je ne dis pas qu'il y a manipulation.

**FR + PB** : C'est ce que tu viens de dire.

**FB** : Je considère que c'est de la manipulation. Si une personne est contre le projet, c'est son problème. Mais de là à motiver les gens en leur disant « Il ne faut pas accepter ». Tu ne vas pas me démentir Pascal qu'elle n'est pas allée voir l'ensemble des gens ?

**PB** : Remontons un petit peu en arrière. Lors du dernier conseil, Rodolphe, qui était à côté de moi, m'a demandé si les gens étaient au courant. Je lui ai répondu que c'était à Frédéric de faire le tour.

**Estelle Loret (EL) Conseillère Municipale** : C'est ce qu'il a fait.

**PB** : A la réunion du samedi matin, où vous avez convié les gens du lotissement, tu nous as dit que nous verrions en conseil. Tu nous as dit : « Démontrez-nous que vous êtes contre, et que vous êtes la majorité ».

**FB** : Oui, d'accord.

**PB** : Je ne suis pas tellement d'accord sur la manipulation. Les personnes sont toutes grandes. Si elles n'ont pas voulu, elles n'avaient qu'à ne pas signer.

Devant vous, elles ont fait bonne figure, pour que tout se passe bien. Et nous, nous sommes allés les voir avec un couteau sous la gorge ?

Nous pouvons refaire un tour du lotissement. Si les gens le souhaitent, ils retirent leur signature.

**FR** : Même si on enlève les cinq ou six signatures sur 19, cela fait quand même la majorité.

**FB** : Premièrement, je considère que j'ai été élu sur un programme. Deuxièmement, je rappelle que le 1er juin 2022, nous avons validé les subventions pour faire un city Park sur un terrain de la commune, à proximité du lotissement des Salicaires. Tout cela a été validé par l'ensemble de l'équipe, à l'unanimité. Cela me suffit, je n'ai pas besoin d'aller voir plus loin.

**FR** : Aujourd'hui, j'enregistre la séance.

**FB** : Attention au service que tu en feras.

**FR** : C'est une réunion publique, n'importe qui peut le faire, c'est totalement autorisé. Cela évitera qu'il y ait des oublis majeurs et des imprécisions.

Quand ce projet a été lancé, des choses ont été dites. Il ne s'agissait que d'une demande de subvention. La dernière fois, j'ai dit que ce serait bien, avant de lancer le projet, de s'entendre sur le projet et sur l'emplacement. Tu as répondu « On verra plus tard ».

Lorsque Sandra a dit « lorsque nous faisons des demandes de subvention, il faut que le lieu soit renseigné ». Tu lui as répondu évasivement. On a compris que c'était quand même fait.

A un moment donné, c'est facile de ne pas écrire sur les procès-verbaux ce qui a été dit et les questions qui ont été soulevées.

**FB** : Tu reprendras le procès-verbal du 1er juin.

**FR** : Toutes les notifications n'ont pas été données. La plupart des procès-verbaux sont vides de nos

échanges. C'est comme si nous étions seulement une boîte d'enregistrement.

**FB** : Ce que nous allons faire, c'est que nous allons te mettre responsable des secrétaires de séance.

**FR** : Pas de problème. C'est facile de dire maintenant que nous avons tous délibéré, alors que nous n'avons pas eu toutes les informations pour pleinement prendre cette décision. Dès le début, le lieu était un souci ou en tout cas une question.

Quand j'ai parlé du quereux de la Forge, tu as dit à chaque fois que c'était en zone inondable, que ce n'était pas possible.

**FB** : Cela n'a jamais fait partie du projet.

**FR** : De ton projet.

**FB** : Nous n'étions pas propriétaires lorsqu'on a été élus.

**FR** : Très sincèrement, et le plus honnêtement possible, je pense que ceux qui sont autour de la table commencent à me connaître. Je n'ai jamais compris qu'il y aurait de city Park. Je ne suis pas contre le projet du city Park, c'est l'emplacement qui pose un souci.

Je pense qu'il y avait d'autres moyens de le faire. C'est un beau projet pour les enfants mais à un moment donné, tu ne peux pas dire que ce projet est fait pour les gens du lotissement et leurs enfants. Que la dynamique de la commune est dorénavant sur le lotissement, alors qu'ils te disent que certes le projet leur plaît, mais pas à côté de chez eux car ils sont venus chercher ici la quiétude.

Il faut prendre en compte ce que veulent les habitants. Tu parles également de ta profession de foi. Reprenons alors tout depuis le début, et faisons les premiers projets.

**Florentin Pineaud (FP)** : Dans la profession de foi, il y avait marqué « créer une zone de loisirs et un logement communal ». Je n'arrive pas à comprendre.

**FB** : Tout le monde a validé pourquoi on ne faisait pas ce logement communal. Dois-je répéter pourquoi nous ne l'avons pas fait ?

**FR** : Il y avait une commission dont j'étais membre. La commission ne s'est jamais réunie pour décider du coût du projet. On prétend annuler parce que le coût des matériaux s'envole. Quand on ne veut pas faire les choses, on trouve toujours des excuses.

**FB** : Nous n'avons pas les subventions non plus.

**FR** : Les subventions à hauteur de 80% pour le city Park, nous ne les aurons peut-être pas non plus.

**FB** : Nous avons vu ensemble la profession de foi. Je te rappelle que tu n'étais pas obligée de nous suivre dans ce projet. La piste cyclable faisait partie du projet de départ. Quand je vois qu'aujourd'hui vous êtes plusieurs à vous opposer à ce projet qui est un projet que nous avons validé ensemble, je considère que vous n'êtes pas des gens de parole. Je ne peux pas vous faire confiance.

**FR** : Parce que toi tu es quelqu'un de parole ?

**FB** : J'essaie de respecter mes engagements.

**FR** : Tu essaies ? Et bien fais mieux, réussis. De nous dire que nous ne sommes pas de parole, d'accuser certains de manipulation, cela va un petit peu loin.

**PB** : Je trouve que ça va loin.

**FR** : Ça va trop loin.

**FB** : Je n'ai pas de problème avec ça. D'autres questions sur le city Park ?

**CR** : Je souhaiterais m'exprimer, non pas sur les problèmes de manipulation, mais sur le projet en

lui-même.

Au début, on a toujours parlé que le projet était au clos des salicaires. Pascal, depuis le début, tu signalais qu'il fallait demander l'avis des habitants du clos des salicaires.

Dans la tête de tout le monde, le projet allait se faire à cet emplacement. Je me suis promené dans des city parks depuis quelques semaines. Un city Park reçoit des enfants qui ont entre 3/4 ans et une dizaine d'années. Les mêmes qui ont des motos ou pétrolettes vont ailleurs que dans des city parks où il y a des bambins.

Ces personnes, je les ai sur la Grenouillette. Ils commencent au coin de chez Sandra, avec des roues arrière puis passent devant chez moi. Ils sont mieux sur la Grenouillette à fumer et à picoler que dans un city Park où il y a des adultes à proximité.

Je viens d'une petite commune où il y avait, il y a 40 ans, 700 habitants. Aujourd'hui, il y a plein de lotissements. Ils sont entre 1400 et 1500. Ils ont fait un city Park. J'ai demandé à la secrétaire, qui est une amie d'enfance, s'ils avaient eu des retombées, des problèmes avec les habitants. Il y a juste deux habitants qui ont demandé à limiter l'accès le matin, à l'ouvrir à partir de 9h et le soir de le fermer à 22h. Je trouve par ailleurs que 22h est bien assez tard.

En principe les petits sont à cette heure-là à la maison. Ils ont installé à l'entrée du city Park un écriteau.

Depuis, il n'y a aucun problème. Qu'est-ce que la nuisance dans ce cas ? Ce sont des enfants qui jouent au ballon, qui font de la trottinette, qui font du vélo.

Exemple à Cabariot : le parc est fermé pour jouer au ballon, il y a autour une piste d'athlétisme. Je ne parle pas de manipulation.

Je m'en suis expliqué avec Séverine je pense qu'elle a dû te le dire. Je comprends les gens « on ne veut pas se fâcher avec les voisins ». Les voisins ne veulent pas de city Park. Même si on habite à l'opposé, on va signer pour être solidaires avec les voisins. Je ne dis pas qu'on leur a mis le pistolet sur la tempe. Mais je comprends la réaction des gens. Les gens, on ne les fera pas revenir en arrière et on ne va pas aller les voir 50 fois pour connaître leur avis. Ils sont des adultes et ils doivent prendre leurs responsabilités.

Si j'ai demandé à m'exprimer, c'est que je suis sur un site relativement bruyant. On a le terrain de boule, le port miniature, les structures gonflables et un toboggan. En termes de nuisance, nous sommes calés. Le terrain de boule, les vendredis de mai à octobre, c'est le bruit des portières de voiture jusqu'à 1 heure du matin. Mais merde, c'est la vie ! Un enfant qui joue au ballon sur un city Park, c'est la vie ! Alors on veut une vie aseptisée, on ne veut pas de bruit ? Les gens n'ont jamais eu d'enfants ?

**FB** : On vit dans un monde d'égoïstes.

**CR** : Quand mon gamin avait dix ans, j'aurais bien aimé l'emmener sur un city Park. J'ai été obligée de l'emmener à Port d'Envaux pour jouer au basket. A Saint-Savinien, il n'y a rien.

**FB** : Chacun veut sa tranquillité.

**CR** : Les gens se sont plaints du skate-park à Saint-Savinien. Certes, c'est un peu plus bruyant. A Pont l'Abbé, ils en ont fait un aux pierres, c'est super, cela ne fait pas de bruit. Il y a 40 ans, à la place du skate-park, il y avait le boulo-drome. Les gens se sont plaints, ils ont délogé le boulo-drome. Certes nous, le vendredi soir, il y a du bruit. Mais on ne va pas empêcher les gens de se détendre.

**FB** : Ce qui est possible, c'est de régler. C'est de s'adapter. S'il faut, on met une barrière à l'entrée du lotissement, même si ce n'est pas ma volonté, les habitants entrent ensuite avec leur badge.

**CR** : Et même ! Il y a 20 logements, il y a 20 adultes. Il y a trois gendarmes ou militaires. Franchement, mais où on va ? Sur la Grenouillette, il y a des mêmes qui faisaient des conneries. C'était à 50 mètres de chez moi. Je les ai raisonnés.

**EL** : Ce que j'ai vu dans mes recherches, c'est que dans la création, il y a plus de bénéfices que d'inconvénients. On peut comprendre les inquiétudes, mais ...

**FR** : Mais j'ai l'impression que vous n'avez pas compris. Les gens du lotissement ne sont pas contre le projet !

**CR** : Laisse-moi finir. Vous n'êtes pas contre, mais vous avez été dire aux gens qu'il y avait un autre endroit pour le mettre, à côté de l'église. Alors là, vous me faites rire ! J'en veux à personne autour de la table, je vous aime bien tous, mais là ça a été l'explosion. Je n'en ai pas dormi pendant trois jours. Le terrain du creux de la forge est situé à côté de l'église. A chaque réunion, on nous demande de mettre en valeur l'église. Je ne suis pas contre, je suis pour la protection des monuments historiques et je suis catho, comme ça tout le monde le sait. On met des lumières, on répare ci, on répare là... Merde, au niveau architectural, vous voyez le city Park à côté de l'église ? Moi, je ne comprends plus.

**FB** : Non seulement ce n'est pas ça, à la limite j'entends ce que tu dis Christine, mais c'est aussi en termes de sécurité.

**EL** : En termes de sécurité aussi ...

**CR** : Aussi. On veut faire une belle église, on la met en valeur, on fait plein de choses, et à côté on va mettre une structure moderne.

**FR** : Je suis ravie que tu t'exprimes !

**CR** : Quand j'ai vu votre putain de pétition, je n'en ai pas dormi pendant trois jours. Excusez-moi la vulgarité.

**FR** : Ce n'est pas grave. Chacun en pensera ce qu'il veut. Moi, je n'y suis absolument pour rien.

**CR** : Je n'accuse personne autour de cette table !

**FR** : Je suis venue à la réunion. On va se dire les choses. Effectivement, c'est sur l'impulsion de Rodolphe, voyant que Pascal disait qu'il fallait peut-être en parler aux habitants, que la réunion a eu lieu. Pascal pensait que ce n'était pas à lui, en tant qu'habitant et conseiller, d'en parler. C'est là que je pense que tu as plutôt été réglo Pascal, tu n'en as jamais parlé. L'idée d'une réunion a germé, tant mieux, c'est fait. Les conseillers n'ont pas été invités, mais ce n'est pas grave. Nous l'informer, ça aurait été le minimum. Finalement on l'a su par Pascal.

**FB** : Vous voulez être informés sur certaines choses. Mais la vie de la commune, c'est tous les jours. On a plein de choses !

**FR** : Mais cette information aux riverains, nous l'avions demandée. Bon, c'est super. Comme tu l'as écrit, tu fais cette réunion, tu as entendu. Moi j'y suis allée parce que ma maman est propriétaire, et elle a été oubliée dans les invitations.

**FB** : Tu vas prendre ça pour de la mauvaise foi, mais c'est réellement un oubli.

**FR** : Je viens de dire qu'elle a été oubliée. Je l'ai accompagnée, j'ai assisté à la réunion, qui était publique. Je me suis permis d'enregistrer. Parfois je me dis que j'ai mal entendu, que je me suis trompée et que j'ai mal interprété. Tu as présenté le projet comme tu le vois. Les habitants ont posé des questions sur le bruit, et ont demandé s'il n'y avait pas un autre terrain.

**CR** : Il n'y a pas d'autre terrain.

**FR** : Sur la fin, tu as quand même dit qu'il faudrait faire un sondage. Si la majorité au moins était contre, on verrait. La pétition est une réponse à ce que tu as dit à la réunion et pas autre chose.

**FB** : D'accord, c'est vrai je l'ai dit. Mais ça ne remet pas du tout en cause le projet

**EL** : Sur le moment, c'était peut-être une idée et puis finalement il ne l'a pas retenue ?

**CR** : Un habitant du lotissement m'a demandé pourquoi on leur avait demandé l'autorisation !

**FB** : Non mais c'est ça le problème !

**CR** : Il m'a dit : « Vous êtes élus pour prendre des décisions et faire au mieux pour la commune ».

**RB** : Non mais là c'est gros quand même.

**FR** : Mais peut-être que si nous avions demandé dès le début, cela aurait été différent.

**FB** : Le problème est plus global, puisque la piste cyclable déjà divise au sein du conseil. Dans la profession de foi il est écrit « la piste cyclable reliant le Bourg », c'est clair quand même ?

**RB** : Ce n'est pas écrit « piste cyclable ».

**FB** : « Etudier l'installation d'un aménagement cyclable et piétonnier reliant le Bourg du Mung à l'île de la Grenouillette ».

**FR** : Un aménagement cyclable n'est pas forcément une piste cyclable avec 7 mètres d'emprise.

**EL** : Oui mais cela avait été dit à l'oral.

**FB** : Vous jouez sur les mots, on ne va pas aller très loin comme ça. Dans tous les cas cela avait été dit et déjà aujourd'hui vous le remettez en cause. Vous n'avez pas voulu valider les subventions concernant ce projet. Si, là aussi, on doit solliciter les habitants, cela va forcément diviser.

**RB** : On n'a pas dit qu'on voulait solliciter les habitants. Ça n'a rien à voir.

**FR** : Concernant les subventions de la piste cyclable, puisque cela a été voté, ça engage des frais (plus de 7000 €) pour faire les études.

**FB** : Il n'y a rien d'engagé pour l'instant. Si on a les différents accords, alors à partir de là on engage les démarches pour faire les études.

**FR** : Je voulais en venir là. Lorsque tu l'as présenté pour la première fois l'été dernier, une réunion avec les propriétaires et les exploitants était prévue. Tu avais dit – et là c'est écrit – que la prochaine étape était d'obtenir l'accord de tous les propriétaires. Alors pourquoi nous faire voter, à moins que nous ayons déjà l'accord de tous les propriétaires ?

**FB** : Nous avons avancé, car nous avons déjà l'accord.

**FR** : Pourrions-nous alors avoir la liste de tous les propriétaires et de tous les exploitants ?

**FB** : Pour aller les voir et leur dire qu'il ne faut pas qu'ils signent ?

**FR** : Non, parce qu'en tant que conseiller on a l'accès à l'information. Ton raisonnement va loin quand même. Un moment donné nous sommes élus, nous aussi.

**EL** : C'est vrai que l'on peut se poser la question.

**FB** : Pourquoi tu veux la liste des propriétaires ? L'essentiel c'est qu'on ait leur accord. Si nous voulons avancer, il nous faut leur accord.

**FR** : Je pense que c'est important que nous sachions qui est concerné par ce projet.

**FB** : On verra.

**FR** : Ce n'est pas « on verra ». On est conseillers, on a accès à l'information. Je vais prendre un rendez-vous s'il le faut.

**FB** : On revient au city Park. Tu as d'autres remarques à faire, Fabienne ?

**FR** : Tu as parlé de la piste cyclable, donc j'en ai profité.

**FB** : Non. Malheureusement je ne tiendrai pas compte de ça parce que ça représente 19 maisons. On ne va pas commencer à en parler autour en disant « Le city Park, il ne se fait pas ». J'aurais des demandes de personnes me disant « Mais pourquoi il ne se fait pas ? », et je répondrais « Parce que les habitants n'en veulent pas ». Mais il y en a ça les fout en boule.

Comme ça doit certainement mettre en boule des gens du lotissement qui n'acceptent pas que demain un city Park soit construit à côté de chez eux. Ce projet, on va aller au bout. Effectivement, on n'aurait pas dû consulter la population et ce sera le même problème pour la commune nouvelle. Vous verrez, on va couper court parce que sinon, on ne s'en sort pas.

Encore une fois, on a été élus sur un projet. Ça a été clair. Je ferai des mails, des messages dans le bulletin municipal ou sur le site Internet. Mais il n'y aura pas de réunion parce que de toute façon, dans la mesure où il y a des opposants, ça va être un regroupement de gens. Je vois la suite. Il est hors de question.

Ce city Park, je veux qu'on aille au bout : je pense que j'ai la majorité qui partage ce point de vue.

**FR** : Et Alain, justement a été interpellé par une habitante du lotissement. Tu lui as dit « Et toi, qu'est-ce que tu en penses ? ». Elle t'a répondu « Moi je n'en veux pas, je pensais que c'était un terrain de pétanque ». Elle pensait que c'était une petite aire de loisirs. La question a été posée de savoir ce qui serait fait si les habitants étaient contre. Et Alain a répondu « Si les habitants sont contre, là ça change tout ».

Après, je ne sais pas qui change d'avis, qui est manipulé et qui manipule qui. On peut peut-être dire que là aussi, Frédéric manipule Alain.

Qu'Alain ne sait plus comment il doit faire, tout comme tu supposes que certains manipulent.

**EL** : Pose-lui la question !

**FR** : C'est ce que je viens de faire.

**AY** : Je suis pour le city Park, il n'y a pas de problème.

**FR** : Donc c'est le 49.3, on passe en force !

**FB** : De toute façon nous avons voté à la majorité les demandes de subvention. Du moment que nous garderons la majorité dans l'avancement du projet, il n'y aura pas de problème. Et ce sera très clair.

**PB** : Et du coup le samedi, quand vous nous avez demandé de vous prouver que nous n'étions pas d'accord, pourquoi tu n'as pas répondu directement à la population ?

**FB** : Je l'ai dit dans ces termes-là ?

**PB** : Ce n'est peut-être pas « prouvé ». Excuse-moi, vu qu'on joue un peu sur les mots. Tu as dit à ma femme « Montre-nous qu'il y a des gens qui sont opposés ».

**FB** : Je ne pensais pas que les gens allaient retourner leur veste comme ça. Si j'avais été malin, je serais passé avant Séverine, j'aurais réussi à faire la même chose.

**PB** : Quand les gens, le samedi matin, vous ont posé la question, pourquoi n'avez-vous pas répondu directement « C'est dans la profession de foi, on va le faire » ? C'est ce qu'il fallait leur répondre. Vous avez reçu des mails à la Mairie d'ailleurs.

**FB** : Je n'ai pas dit qu'on le ferait, je n'ai pas dit qu'on ne le ferait pas. L'objet de cette réunion était de présenter le projet.

**EL** : Il a tenu compte de vos remarques en réalité. Vous disiez qu'il fallait qu'ils rencontrent les habitants... Au départ, il ne voulait pas la faire, cette réunion.

**FB** : Si j'avais su, je ne l'aurais pas faite, cette réunion. Pascal, vous vous êtes positionnés. Cela aurait été bien que dans ce projet, vous soyez effacé en tant qu'élue, même si là, c'est ta femme. Si elle avait été effacée, ce projet aurait eu une toute autre tournure.

**FR** : Après Séverine est une habitante comme les autres. Elle a droit d'avoir son point de vue.

**PB** : Le problème, c'est que c'est ma femme.

**FB** : Tu comprends bien Pascal, à un moment donné, que quand je passe voir les gens, qu'on me dit « oui », et puis qu'elle derrière repasse et qu'elle a renversé la balance, forcément je suis déçu. Déçu de l'attitude, d'autant plus que c'est une femme d'élue. Effectivement on n'a jamais dit « city stade », mais on a dit « zone de loisirs ». Mais c'est quoi ? L'aire de loisirs n'aurait pas créé de bruit, du coup vous alliez être peinards ?

**FR** : Ça peut être une table, avec des jeux pour les enfants et où justement c'est familial.

**FB** : Des enfants qui ne font pas de bruit dans les zones de loisirs ? Moi aussi je joue sur les mots !

**FR** : Mais Frédéric, ne t'énerve pas !

**PB** : Il ne faut s'énerver, c'est juste qu'à un moment donné, on va mettre quelque chose devant les maisons des gens sans prendre en compte leur avis.

**FR** : Le but est d'essayer de comprendre et de trouver des solutions. Depuis le début, on parle du projet. Depuis le début, on est d'accord sur le projet. On dit juste qu'il faudrait peut-être faire les choses dans le bon ordre. Peut-être que c'est par là qu'il aurait fallu commencer : aller voir les gens du lotissement et leur en parler.

**FB** : Non.

**FR** : Mais il y a d'autres solutions. Quand j'ai parlé de la Grenouillette, tu m'as envoyé promener !

**CR** : La commune n'a pas de terrain sur la Grenouillette. Et ce n'est pas le Département qui fera un city Park sur la Grenouillette. Ça fait trente ans que j'y habite et il n'a jamais rien fait.

**FR** : Et bien on peut peut-être aussi essayer des choses ? Les choses évoluent, vous voyez bien.

**FB** : On aurait les Bâtiments de France. On est à moins de 500 mètres de l'église.

**FR** : A côté de ça, ils autorisent des installations en plastique sur l'île l'été et ils ne disent rien.

**FB** : Oui c'est vrai, mais je pense que les choses évoluent là aussi. Si c'était à refaire, ça n'existerait pas.

**CR** : Fabienne, à l'origine la commune du Mung est à l'initiative du city Park. C'est pour nos enfants de la commune. Le plus gros village du Mung, je pense que vous allez le reconnaître avec moi, c'est quand même maintenant le clos des Salicaires. Il y a Chaud-bois, le Boutet. Les gens qui habitent à l'autre bout de la commune, les parents n'emmèneront pas leurs petits là. Il faudra prendre la voiture. Peut-être qu'ils y viendront de temps en temps, un dimanche ou un samedi. Mais ce sont les enfants de ce côté-là qui vont vraiment en bénéficier. C'est là où il y en a le plus.

**EL** : C'est tout l'intérêt.

**CR** : On va me dire « La population vieillit. Les enfants vont grandir ». Oui, mais ils seront contents d'emmener leurs petits-enfants jouer sous le city Park. Les personnes qui sont retraitées, elles ont des petits-enfants qui viennent les visiter. Elles pourront venir ici, au lieu de les emmener et de payer à la Grenouillette (même si c'est très bien, je suis content pour mes petits voisins). Au quotidien, cela ferait un budget. On ne peut pas leur payer une entrée de parc gonflable tous les jours. Ils iront au port miniature, mais ils pourront aussi faire du ballon, du tennis, du basket, ...

**FB** : Tu as parfaitement raison Christine.

**CR** : Je vais finir. J'ai trois voisins autour de chez moi qui ont des piscines.

**SR** : Ils font du bruit !

**CR** : Celle de l'autre côté de mon mur, elle fait beaucoup plus de bruit que les structures gonflables qui sont un peu plus loin. Des gamins qui font des fous dans la piscine, ça fait du bruit. En lotissement, je suppose qu'il y a des piscines. Est-ce que les gens dans le lotissement se sont dit que cela pouvait gêner leur voisin ? Il faut que les enfants vivent.

**FR** : Mais on est d'accord là-dessus.

**RB** : Les gens qui sont venus habiter là, ils sont venus chercher la tranquillité.

**CR** : La tranquillité, pour toi, ne signifie pas de bruit ?

**RB** : Non c'est pas ça.

**CR** : Le city Park, ce n'est pas la détranquillité.

**RB** : Mais tu ne sais pas comment ça peut tourner. Quand ça part en vrille, c'est compliqué.

**EL** : Sérieusement Rodolphe, il n'y a que des bénéfices.

**CR** : Les gamins, s'ils font les cons une fois et qu'on les jette, et qu'ils reviennent une deuxième fois et qu'on les jette ... Ils ne reviendront pas.

**FR** : Le projet est fait pour faire plaisir aux parents et aux enfants. Force est de constater, même si les gens du lotissement n'ont pas beaucoup de caractère car ils sont manipulés : la moitié de ces personnes ne souhaitent pas cette structure ici pour leurs enfants. On ne peut pas dire qu'on le fait pour eux car ils n'en veulent pas. Alors pourquoi insister ? Ça me perturbe. Lorsque tu avais annoncé ce projet avant l'été, tu avais dit, Frédéric, que c'était parce que l'ANS donnait 80% de subventions qu'on allait faire un city Park. C'est comme ça que tu as présenté ce projet.

**EL** : Autant en profiter !

**FR** : Mais je suis d'accord. Mais c'est la première chose que tu as dite, la première fois que tu as parlé du city Park. L'ANS donne des subventions : ils veulent 5 000 parcs en France, c'est le moment. C'est comme ça que tu as présenté le projet. Je n'ai pas fait le lien avec ta profession de foi. J'ai compris que le point de départ c'étaient les subventions de l'ANS. En plus je ne suis pas sûre que nous puissions avoir les 80% de subventions. Donc cela signifie un reste à charge.

**FB** : L'objectif est d'aller chercher 80% de subventions, sur n'importe quel projet. J'espère que ce sera l'ANS, ou un autre établissement.

Peu importe, le but est de chercher un maximum de subventions. Le city Park faisait partie du projet. Il s'avère que nous avons reçu, il y a maintenant de ça un an, les possibilités de subvention. Donc c'était l'occasion de lancer le projet. Il fallait être dans les starting blocks. Ce sont des gros projets pour une commune comme la nôtre. Mais si nous pouvons aller chercher 80% de subventions, tout de suite cela devient beaucoup plus raisonnable. Ça permet d'avoir une commune qui vive, qui bouge et qui soit attrayante.

**CR** : Et le but ce n'est pas d'apporter de la nuisance.

**FB** : Et c'est loin de là mon objectif.

**EL** : Le problème c'est surtout ça, de la nuisance sonore ?

**PB** : Entre autres. On n'a pas dû regarder les mêmes sites. Tu disais qu'il n'y avait que des avis favorables.

**EL** : Je n'ai pas « que », dit dans la grande majorité. Malgré les inquiétudes, il y a beaucoup plus de bénéfices.

**SR** : Ils préconisent quand même que les city parks ne soient pas à proximité des habitations. Il y a une distance à respecter.

**CR** : A Bords, le city Park est à côté du lotissement.

**FR** : Oui mais à Bords, il a été construit avant le lotissement et ça crée des problèmes. Je peux t'en parler car ma sœur habite juste à côté. Ça crée de réelles nuisances, ce n'est pas la même chose. C'est comme ceux qui achètent à côté d'une ferme, et qui se plaignent que ça pue la bouse. On achète à côté du city Park, on sait qu'il y a le city Park. Or là, on crée une situation nouvelle. Pour ma part, le fait de sacrifier ce terrain constructible me posait un vrai problème. Il a été dit, à un moment donné, que ce lotissement se prolongerait avec cette possibilité de vendre des terrains supplémentaires.

**CR** : Non. Sinon on l'aurait inclus dans le lotissement.

**FR** : Daniel Renault me l'a dit. Il était plutôt bien informé de ce qu'il se passait. D'ailleurs, trois d'entre vous aussi. Dans le PLU, c'est marqué « zone constructible ». D'ailleurs Frédéric, lors de la réunion tu as fait la remarque à une personne qui a acheté dans le lotissement en lui disant « qu'est-ce qui est mieux entre avoir une maison devant chez soi ou un city park ? ». Sauf que dans un lotissement on s'attend à avoir des voisins.

**PB** : Donc lors d'un prochain projet, on est tout simplement autour de la table, et tu n'as pas spécialement besoin de nous ? On est là, on signe ?

**EL** : Je vais même aller plus loin Pascal. Je ne comprends pas, il y a plein de projets qui ont été évoqués dès le départ. Si vous étiez contre tous ces projets dès le départ, pourquoi avez-vous décidé d'être dans son équipe ? Moi, ça m'interpelle.

**FB** : Je vois ça comme une opposition. Pascal, je ne veux pas t'embêter, mais quand Fabienne est contre tu es contre, quand elle est pour tu es pour, ... Il faudrait avoir un peu de courage aussi.

**FR** : Je te manipule !

**PB** : Faut arrêter. Quand on est d'accord, on est d'accord. Mais on n'est pas toujours d'accord.

**FB** : Et bien c'est dommage que tu aies été d'accord quand j'ai présenté mon projet. J'aurais préféré que tu ne sois pas d'accord, quitte à ce que tu fasses une autre liste avec ta belle-sœur et avec ceux qui s'opposent à ce projet aujourd'hui, alors qu'on l'a validé tous ensemble. J'aurais nettement préféré.

**FR** : Tu oublies un petit peu les conditions un peu particulières. Mais on ne va pas revenir sur le passé. Je n'ai jamais eu l'intention de faire une liste. On a vécu des situations compliquées. On a avancé. On est passé à autre chose. Maintenant ton projet à toi.

**FB** : Ce n'est pas mon projet, c'est notre projet. On l'a validé autour de la table tous ensemble.

**FR** : Et on s'est exprimés. Certains ont eu plus de réserve et attendaient de voir aussi. Certains se sont exprimés. Certains ont fait part de leurs doutes et de leurs questionnements. Après, concernant le city Park, je n'ai jamais compris qu'il en était question. Mais pourquoi pas, c'est un bon projet. Maintenant ça pose un problème de localisation. Je pense que si les personnes qui habitent à côté n'en veulent pas, on peut au moins écouter ce qu'elles ont à nous dire. Je veux bien croire qu'on a été élus, mais on n'est pas non plus tout-puissants.

**EL** : Et bien justement !

**FR** : On va le mettre à côté de chez toi, demande à Frédéric qu'ils nous vendent un terrain.

**AR** : Moi aussi, j'ai aussi d'autres choses qui ne sont pas forcément agréables pour d'autres ! Ce n'est pas un problème.

**FR** : Oui mais là, ça ne concerne pas une personne. Si on va au forcing sur tout, ce n'est pas possible.

**AR** : Effectivement, il y aura toujours des pour et des contre. L'idée, c'est quand même d'avancer, et de comprendre pourquoi les gens sont contre. Certes il y aurait des nuisances, mais on peut mettre des choses en place. Il y a plein de solutions.

**EL** : Il y a des solutions, ça c'est sûr.

**AR** : Là en plus, on ne peut pas le délocaliser. La commune est restreinte en zones constructibles, enfin en zones d'aménagement.

**FR** : On peut le faire ailleurs.

**AR** : L'idée est quand même de nourrir, de produire quelque chose de bienveillant, de servir nos habitants. D'abord pour les jeunes. Au creux de la Forge, cela pourrait être autre chose, quelque chose de plus apaisant. En tout cas c'est toujours pour le service à la personne. L'idée d'une réunion d'information, ce n'est pas de dire « Non, on n'est pas d'accord ». Moi je peux dire « Oui, je suis d'accord ». Après je suis capable d'entendre les raisons de ceux qui sont opposés au projet et avancer ensemble. Il y aura toujours des pour et des contre, pour tous les projets. C'est comme ça. Effectivement si on veut faire des projets, je prends l'exemple de Saint-Savinien car c'est juste à côté, les gens ne sont jamais sollicités. Il y aura toujours des pour et des contre.

**FB** : Je crois que Jean-Claude Godineau a 19 pétitions en cours en ce moment.

**AR** : L'idée, c'est de les entendre. Après si vraiment cela ne fonctionne pas et qu'on a éreinté absolument toutes les solutions, que ce soit envahi par les jeunes par exemple ...

**FR** : Quand ce sera fait, ce sera trop tard ! Et c'est de l'argent public.

**AR** : Et bien on prend un tractopelle, et pof.

**FR – RB – et d'autres** : On ne peut pas dire ça ! C'est de l'argent public.

**AR** : Mais à ce moment-là, on ne fait rien.

**FR** : Tu ne peux pas dire des choses comme ça. 100.000€ !

**PB** : On investit de l'argent et puis au final on l'enlève.

**SR** : Honnêtement ça me dérange de faire des emprunts pour ce genre de choses.

**EL** : Moi je trouve que c'est un superbe projet.

**FB** : Est-ce qu'il y a d'autres questions ?

**CR** : Une voisine a demandé à ce qu'on interdise la sortie du parking. Je reviens dessus et je reprends depuis le début : elle avait demandé à ce que l'accès sur la Grenouillette, les gens qui étaient sur le parking de l'office ne puissent plus revenir par notre village afin de limiter la circulation et sécuriser les cyclistes de la Flow-vélo. Ça a été fait sauf qu'en plus vous avez mis un sens interdit sauf riverains. Les voisines sont très contentes. Sauf qu'il y a un problème : les personnes qui viennent avec des enfants ne peuvent plus rentrer. Régulièrement on a des pêcheurs qui ne peuvent plus rentrer. Je leur ai dit, bête et disciplinée, qu'il y a un parking à l'entrée. Sauf que pour les pêcheurs ce n'est pas pratique, avec leur matériel. On m'a fait comme remarque que l'été on manque de stationnement.

**FB** : C'est vrai pour les pêcheurs. J'en ai parlé à Jean-Claude Godineau afin d'agrandir le parking à l'autre bout et d'écarter les grosses pierres. C'est un peu le même problème : on ne peut pas satisfaire tout le monde.

**CR** : Je trouvais que c'était bien...

**FB** : Sandra tu es concernée aussi, qu'est-ce que tu en penses ?

**SR** : Je n'ai pas de problème de stationnement. Mais ça ne me dérangeait pas que les riverains passent.

**CR** : Nous sommes plus loin aussi. La demande avait été faite à l'origine pour des raisons de sécurité. Il y a de plus en plus de vélos avec la Flow-vélo.

**FB** : Les autres habitants, peut-être pas Sandra, s'en plaignaient également.

**CR** : Oui mais la route a toujours été là.

**FB** : Je sais bien.

**PB** : Pour revenir aux places de stationnement, combien de places de parking avec le city Park sont prévues dans le lotissement ?

**FB** : Autant vont être faites à côté de celles qui existent aujourd'hui. Ce sont des choses que l'on ne maîtrise pas, il faudra s'adapter. S'il faut réglementer jusqu'à 21 heures le soir, nous le ferons. Il n'y aura pas d'éclairage public.

**CR** : Les gamins à 20 heures seront rentrés chez eux. Les gendarmes font le tour de la Grenouillette tous les soirs, ils peuvent passer faire un tour au lotissement. Il suffit de les dissuader. Mais je suis convaincue que ce n'est pas l'endroit qui va attirer les branleurs de 14 ou 15 ans. Je peux me tromper mais il y aura des moyens d'y remédier.

**FP** : J'ai entendu tous vos échanges. Je suis un peu partagé quand même. Effectivement nous avons été élus sur une liste, sur un programme. Après il ne faut pas oublier qu'il n'y avait qu'une seule liste et donc qu'un seul programme. On a été élus dans des circonstances particulières, que ce soit le COVID, que ce soit celles propres à la commune.

Ce programme, il n'est pas censé non plus nous engager : nous ne sommes pas pieds et mains liés avec un programme. Il y a toujours moyen de débattre tous ensemble et d'entendre les opinions de chacun. Je vous avoue que ça me choque un peu qu'on ne prenne pas en compte l'avis de la population. Certes nous avons été élus mais il ne faut pas oublier que nous avons été élus par les Méléduiniens et que nous sommes censés les représenter. Je ne sais pas par où passer. Faut-il que ce soit une consultation au niveau de la commune parce que le projet est communal ? Est-ce qu'il faut que les gens, d'une manière plus générale, soient consultés ?

Je vous avoue que ça me gêne un peu que l'on fasse des choses à l'encontre de l'avis des gens. Sur le terrain du creux de la Forge, effectivement ce n'était pas le projet initial. Je comprends tout à fait. On parle beaucoup de l'église, comme disait Christine, et c'est sans doute beaucoup à cause ou grâce à moi. Honnêtement ça ne me choque pas d'avoir un city Park à côté d'une église.

**CR** : Moi je trouve que c'est dommage.

**FP** : Le terrain est suffisamment grand. Il est possible d'avoir des infrastructures. Il ne faut pas oublier qu'il y a aussi une symbolique dans le Bourg. C'est le centre de la commune, du village. On est sur un terrain grand, on peut y aménager plusieurs choses à l'avenir. Certaines personnes de certains villages se disent « Pourquoi au lotissement ? ». Je comprends qu'il y ait des enfants et une concentration de la population. Mais pourquoi ça ne se fait pas dans le Bourg ?

Quant à l'argument de la sécurité, si le city Park se faisait à l'extrémité gauche du terrain, on est à 80 mètres de la Départementale. Le chemin qui passe au bord du clos des Salicaires est beaucoup moins passant, comme l'est celui qui passe au niveau des Plassineaux. Le rôle d'un conseil est aussi de prendre l'avis de tout le monde et d'en faire un melting-pot. Ce n'est pas d'imposer quelque chose,

c'est de pouvoir en discuter.

**FB** : Même si je n'ai pas tous les éléments, aujourd'hui le PPRI ne nous permettrait pas car nous sommes en zone inondable. Ce ne serait pas validé.

**FP** : J'ai regardé justement dans le PPRI, et nous sommes dans une zone UA. Et dans une zone UA, il est possible de construire des infrastructures culturelles ou éducatives, comme un city Park. On n'est pas dans une zone N. C'est pour ça que ça me semblait possible de le construire au creux de la Forge. Je crois que c'est la page 5 du règlement. Ce terrain, qui a le numéro 2, peut accueillir ce type d'infrastructures. Pour sortir par le haut de cette situation, on pourrait demander au niveau de la commune ce que les gens en pensent. On n'agit pas seulement parce que nous sommes une liste. On agit au nom de tout le monde.

**FB** : Florentin, de mémoire, est-ce que le projet de piste cyclable, nous n'y avons pas réfléchi tous les deux ensembles ?

**FP** : Oui. Je me souviens très bien que nous y avons réfléchi, que tu m'en avais parlé.

**FB** : Ce n'est même pas toi qui l'as avancé, ce projet, un moment donné ?

**FP** : Non, c'est toi qui en avais parlé, dès le départ. J'étais partant, mais je vais être honnête. Une piste cyclable au bord d'une Départementale alors qu'on en a une à 200 mètres, on peut faire différemment en réhabilitant des tronçons de chemin aujourd'hui inutilisés. Ça peut être une définition d'une piste cyclable. Ce n'est pas forcément quelque chose à construire ex nihilo à proximité d'une départementale. Je continue de maintenir mon idée qu'un projet de piste cyclable est un beau projet mais un projet de piste cyclable à côté d'une Départementale, ce n'est pas ce à quoi j'adhère. Il faut que l'on en discute ensemble. Le jeu de la démocratie, c'est le jeu de la majorité. Mais si on peut en parler ensemble et éviter d'avoir deux camps, c'est quand même mieux. Il ne faut pas oublier qu'on agit au nom des gens. C'est important de les consulter, même si pour le city Park la réunion a été faite tardivement. Il faut faire les choses avec les gens. Ça ne se passera que mieux.

**EL** : Mais ça a été fait.

**FP** : Oui, mais trop tard. Du coup cela crée de la suspicion. On se dit « Mais pourquoi cela a été fait, si ça se trouve c'est déjà décidé, pourquoi on nous informe ? ». Pascal rappelle depuis certains conseils que le city Park peut poser problème. Ce n'est donc pas une nouveauté. Je pense que ça aurait été bien, dès le départ, d'informer les gens et de ne pas attendre ce moment.

**FB** : Merci Florentin. On va lever la séance. On se reverra avant le 15 avril pour le budget.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h